



GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 19 décembre 2014

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE ROSHEIM

Le Conseil Municipal approuve le transfert de compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » à la Communauté de Communes du Canton de Rosheim ainsi que la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Rosheim par l'ajout de la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » à l'article 2 – compétences facultatives.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Le Conseil Municipal propose de nommer :

- Membres titulaires : Isabelle EBER, Gérard BRICHLER, Claude MAETZ
- Membres suppléants : Nathalie MALHOA, Loïc MULLER

EXERCICES DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	Parcelle	Contenance (are)
AA	224/23	8,47
AA	225/23	2,37
AL	414/60	8,25

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions selon le détail ci-dessous :

- Association Foncière 3 379,00 €
- La Sportive 4 619,50 €
- A.G.F. 330,00 €
- Musique Les Joyeux 1 273,00 €
- Chorale Sainte-Cécile 416,00 €
- Association des Retraités 330,00 €
- Sapeurs-Pompiers 440,00 €
- Ass. des Donneurs de Sang 330,00 €
- Association des Cavaliers 863,00 €
- Orange Elektronik 330,00 €

Le Maire,
Christophe FRIEDRICH

